



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 69014

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Clergeau attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnels de l'aide à domicile. Cette branche couvre plus de 120 000 salariés à 90 % féminins. Parallèlement, la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie développe la professionnalisation de ces personnels de l'aide à domicile. Un accord, entre les partenaires sociaux, sur la réduction du temps de travail a été agréé. Elle lui demande, donc, quelles dispositions sont envisagées pour assurer le financement rapide de cet accord.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69014

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6568